

REGLEMENT DE LA TOMBOLA Champions Pétan-Cœurs en faveur de l'Association ILONA



Article 1. Association organisatrice	1
Article 2. Les participants	1
Article 3. Prix du ticket	1
3.1. Validité du ticket :	2
Article 4. Modalités de participation à la tombola	2
Article 5. Principes	2
Article 5.1. Formation des équipes	2
Article 5.2. Date et lieu des nationaux	3
Article 5.3. Formalité du choix de la compétition	3
Article 6. Désignation des gagnants	3
Article 6.1. Nombre de gagnants	3
Article 7. Modalité du tirage	4
Article 8. Frais et déplacements	4
Article 9	4
Article 10	5

Article 1. Association organisatrice

L'association Ilona (association qui a pour but de venir en aide aux enfants malades et défavorisés dont un parent au moins est licencié à la FFPJP) dont le siège social se trouve 4, place de la Fraternité, 12100 Millau, organise une tombola intitulée Champions Pétan-Cœurs. La vente des tickets s'effectuera jusqu'à octobre 2008. Les compétitions se dérouleront jusqu'à fin 2009.

Article 2. Les participants

L'achat des tickets est ouvert à toute personne âgée au minimum de 18 ans, résidant en France ou dans l'union européenne.

Article 3. Prix du ticket

Le prix unitaire du ticket est fixé à 2 euros. Chaque participant peut en acquérir autant que bon lui semble.

3.1. Validité du ticket :

Les tickets sont valables pour la totalité des tirages sur la période de durée de l'opération.

Article 4. Modalités de participation à la tombola

Les tickets seront à acquérir auprès des correspondants de l'association Ilona, ou de l'association elle-même.

Article 5. Principes

Le but de la tombola consiste à tirer au sort des personnes qui évolueront avec deux champions lors d'un grand prix ou national à pétanque, afin de former une triplète.

Article 5.1. Formation des équipes

Les participants tirés au sort rejoindront les équipes (ou joueurs) suivantes à raison d'un gagnant par couple de champions:

Claudy WEIBEL - David LE DANTEC.

Jean François HEMON - André LOZANO.

Damien HUREAU - Julien LAMOUR .

Romain FOURNIE – Maxime VANEL.

Robert LECA - Sylvain PILEWSKI.

Alain CHARLET – Pascal MILEI.

Hector MILESI – Sébastien OURS.

Roger MARIGOT - Eric BARTOLI .

Dylan ROCHER - Stéphane ROBINEAU.

Christophe SEVILLA - Sébastien ROUSSEAU.

Bruno ROCHER - Guéven ROCHER.

Angélique PAPON - Christian LAGARDE .

Farid BEKRAR - Thierry FIGUERES.

Didier CHOUPAY - Jean Pierre LELONS .

Marco FOYOT - Zvonko RADNIC.

Sylvain DUBREUIL - Stéphane LE BOURGEOIS

Michel LOY- Henri LACROIX

Jessica TRONCHE- Anna MAILLARD (national féminin)

Jean Luc ROBERT (non accouplé)

Christian FAZZINO (non accouplé)

Philippe SUCHAUD (non accouplé)

Raphaël RYPEN (non accouplé)

Simon CORTES (non accouplé)

Ces derniers ayant donné leur accord, ils s'engagent à respecter les conditions du présent règlement.

En cas de non respect de leur engagement, l'association Ilona ne saurait être tenue pour responsable de cet incident.

Article 5.2. Date et lieu des nationaux

Les compétitions dans lesquelles prendront part les triplètes (2 champions+1 gagnant) devront se dérouler sur les années 2008 et 2009. Aucun lieu de compétition ne sera imposé par l'organisation.

Article 5.3. Formalité du choix de la compétition

La triplète ainsi constituée, devra, de la même manière que se composent toutes les équipes dans la saison, se mettre d'accord afin de définir la compétition à laquelle elle participera.

Article 6. Désignation des gagnants

Tout gagnant devra être licencié à la FFPJP (à défaut à la FIPJP) ou en faire bénéficier un tiers de son choix, qui, lui, le sera et devra être âgé d'au moins 14 ans.

Article 6.1. Nombre de gagnants

Les gagnants, désignés par tirage au sort, seront au nombre de 20 ou de 21 (à raison d'un gagnant par couple de champions).

Article 7. Modalité du tirage (à affiner en fonction des joueurs et des équipes)

Il y aura 5 tirages au sort (4 gagnants à chaque tirage) répartis jusqu'à octobre 2008.

Le calendrier du tirage au sort sera inscrit au verso des tickets.

Les gagnants seront ensuite contactés (à l'adresse qu'ils auront indiquée sur le coupon de participation) par l'association Ilona afin de rejoindre deux champions.

Liste des tirages :

le 25 mai , tirage lors du concours du pont du Gard pour :

- Papon - Lagarde
- Leca - Pilewski
- Fournié - Vanel
- Lacroix - Loy

le 29 juin au championnat de France à Clermont :

- Hureau - Lamour
- Hemon - Lozano
- Charlet - Miléi
- Bartoli - Marigot

le 17 août à Millau :

- Weibel - Ledantec
- Sevilla - Rousseau
- Foyot - Radnic
- Rocher Bruno et Gueven

le 7 septembre à St Priest-Taurion :

- Bekrar - Figueres
- Robert - Cortes
- Ours - Milesi
- Choupay - Lelons

le 26 octobre à Nevers :

- Tronche - Maillard (Le gagnant devra être une féminine ou donner son "lot" à une féminine)
- Dubreuil - Lebourgeois
- Robineau - Dylan Rocher
- Fazzino - Suchaud
- Rypen - Xisto

Article 8. Frais et déplacements

Les frais liés au déplacement, à la restauration, à l'hébergement et à la participation au national du gagnant seront à sa charge. Le cas échéant, certains organisateurs peuvent se proposer de prendre en charge tout ou partie de ces frais.

Article 9.

L'association organisatrice peut annuler la ou les participations de tout joueur n'ayant pas respecté le présent règlement, ni indiqué une adresse complète et valide.

Article 10.

La participation à cette tombola implique l'acceptation entière et sans aucune réserve du présent règlement. Toutes les difficultés pratiques d'application ou d'interprétation de ces dispositions seront tranchées souverainement par les organisateurs.

Une initiative de Christophe LEPAGE.



www.association-ilona.com

Adresse :
Association ILONA
4, place de la Fraternité
12100 MILLAU